



Déc 2018

Mairie de Delouze-Rosières

Bulletin d'information municipale N° 39

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://delouzerosieres.canalblog.com/>

Jeudi 8 nov :

Lors du dernier conseil municipal, la société ACE BTP, a été désignée pour assurer le suivi des travaux de rénovation de l'ancienne mairie de Rosières. Nous avons eu la visite de son dirigeant, M. Romain Thiriart, qui nous a demandé de visualiser les lieux afin de préparer les plans et l'organisation des travaux.



Samedi 17 nov :



5 conseillers municipaux à l'œuvre dans la forêt pour marquer les arbres à couper pour les 14 affouagistes inscrits. La matinée était fraîche mais ensoleillée.

11 nov 2018 :



Le centenaire de la fin de la grande guerre de 14/18 a été l'occasion de déposer une gerbe sur chaque monument aux morts de nos 2 villages.

Un verre de l'amitié a été servi à la mairie après cette cérémonie.



Samedi 17 nov, soirée beaujolais à la mairie :



Très bonne ambiance lors de cette soirée organisée par Delrose

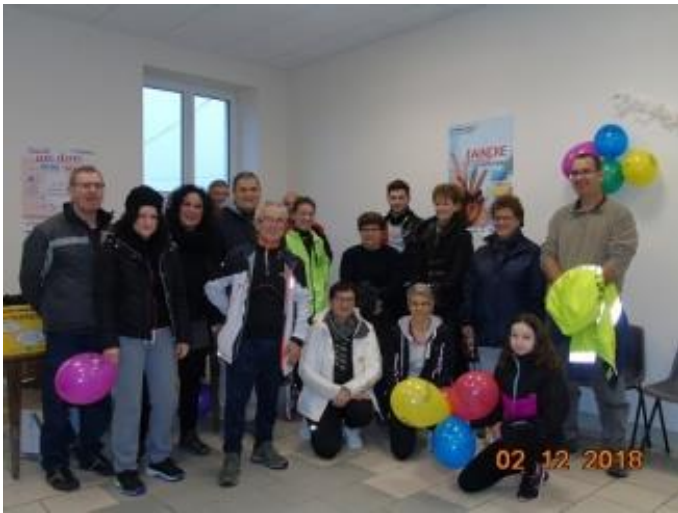
Mise à jour des listes électorales :

La commission prévue pour cet objectif s'est réunie fin nov et a mis à jour la liste des électeurs pour 2019. Les habitants ayant déménagé ou changé de résidence ont été radiés des listes.

Les foulées du téléthon à Rosières, le 2 décembre :

L'association Delrose a organisé une course et marche nature de 7 et 9 kms. La pluie était au rendez-vous... Hélas.

Ramassage des O.M pendant les fêtes de fin d'année : le ramassage du mardi 25 est avancé au samedi 22 et celui du 1^{er} janvier est avancé au samedi 29 déc.



Une somme de 760€ a été collectée et transmise au téléthon. Merci aux donateurs.

Affouages :



Le tirage au sort des parcelles sera effectué le lundi 17 déc à 18h00. Ne pourront participer à ce tirage que les habitants ayant réglé

leur facture de 90€.

Rappel : les perches ont été marquées, d'abord par l'ONF, puis ensuite par une équipe municipale. Chaque lot est constitué de 40 à 50 perches pour atteindre environ 30 stères de bois. Le montant forfaitaire est de 90€, ce qui fait 3€ par stère de bois.

Restriction d'eau :

Par arrêté préfectoral n° 2018-6590,



s'appliquant aux restrictions des usages de l'eau, sur la zone « Saulx-Ornain », nous sommes placés en « niveau d'alerte

renforcée » jusqu'au 31 décembre 2018.

Ces restrictions concernent :

- Le remplissage des piscines
- Le lavage des véhicules
- Le lavage des voies et trottoirs, le nettoyage des façades et terrasses
- L'alimentation des fontaines publiques
- Le remplissage des plans d'eau.

Les services chargés de la police de l'eau sont susceptibles de mener des contrôles inopinés.

Tout contrevenant s'expose à une amende prévue à l'article R 216-9 du code de l'environnement, soit une contravention de 1500€. Ces mesures

peuvent paraître déplacées, compte tenu des dernières pluies, mais le niveau des cours d'eau et nappe phréatique est très bas.

Interdiction temporaire de la pêche dans tous les cours d'eau de Meuse.



Par arrêté préfectoral N° 2018-6588, la Préfète de la Meuse interdit la pêche jusqu'au 31 décembre 2018, pour la sauvegarde des espèces piscicoles, compte-tenu du niveau

très bas des différents cours d'eau.

Dans les cours d'eau de 2^{ème} catégorie (La Meuse), la pêche reste toutefois autorisée.

St-Nicolas est arrivé en mairie le 7 déc.-18



Les enfants de la commune ont reçu un cadeau financé par Delrose et la commune. Un goûter pour les

enfants et un vin chaud ont été servis aux personnes présentes.

L'institut de beauté « Léna'turelles » à

Delouze, 6 grande rue, est ouvert depuis début sept, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 18H et le samedi de 9 à 12H.



Léna pourra vous pratiquer des soins (visage, mains et pieds), du modelage, de l'onglerie, de l'épilation, du maquillage et des U.V. Tél : 06 86 13 59 09, avec ou sans RdV. Son mail : lena.cer@hotmail.fr